

Transportation du grain de l'Ouest—Loi

M. Gustafson: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie). Il propose que nous nationalisons les chemins de fer. Je pense qu'il a dit «socialiser», mais je ne sais pas trop bien ce que cela signifie. Le député et le NPD n'ont-ils pas appris quelque chose de la politique énergétique nationale qui prévoyait des mesures en ce sens et qui a chassé 20 milliards de dollars de capitaux du Canada et obligé les agriculteurs à payer 66c. de plus le gallon d'essence? Il parle d'une fuite de capitaux. Quelle fuite de capitaux y aurait-il si l'on imposait une telle politique aux chemins de fer et aux agriculteurs du pays?

M. Blaikie: Monsieur le Président, j'ai toujours pensé que mes collègues du parti progressiste conservateur exagéraient beaucoup les conséquences du Programme énergétique national, et je le pense toujours. Dans une certaine mesure, ce qui s'est passé dans le cas du Programme énergétique national est justement ce qui s'est passé pour le transport des céréales, c'est-à-dire que la volonté des sociétés l'a emporté sur la volonté du public. Celles-ci ont fait la même chose dans le cadre du Programme énergétique national que ce qu'elles ont fait dans leurs rapports avec les céréaliers. Si elles n'obtiennent pas ce qu'elles veulent, elles s'adresseront ailleurs. Mine basse, elles franchiront le 49^e parallèle. C'est une des conséquences à court terme qui se produit quand on veut que des Canadiens exercent le contrôle sur une économie pour le compte des Canadiens. Malheureusement, c'était une des conséquences que le gouvernement libéral n'était pas prêt à affronter et à contrer, étant donné que son Programme énergétique national était de tout façon un programme trop modeste.

● (1710)

Si le gouvernement était vraiment sérieux, il aurait pu réagir. Au lieu de cela, il a cédé, grâce à ces députés, et il n'a plus pour ainsi dire maintenant de Programme énergétique national.

M. Mayer: Monsieur le Président, le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) a signalé que nos politiques relatives au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau sont contradictoires. Je voudrais lui citer des déclarations faites en janvier par l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, M. Blakeney, et lui demander de m'expliquer ces contradictions. Le 10 janvier 1982, il déclarait: «A mon avis, on devrait mieux connaître les questions en jeu—à propos du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Je le répète, il y a évidemment un certain nombre de questions en cause. Il serait peut-être opportun de revoir l'arrangement.» Il parlait alors du tarif. Dans le *Business Life*, numéro de janvier 1982, il déclarait: «Toutefois, notre gouvernement croit qu'en réalité les agriculteurs devraient continuer à jouir du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau.» Quiconque lit cela se rend nettement compte qu'il croit qu'il serait peut-être possible de faire certains paiements à l'agriculteur. Il ajoutait: «Si nous voulons décider qui paiera l'indemnité supplémentaire aux chemins de fer, nous sommes disposés à examiner la question.» De toute évidence, il laisse entendre qu'il est disposé à envisager la possibilité de faire payer davantage les agriculteurs. Sauf erreur, telle n'est pas la position du député. Finalement, M. Blakeney déclarait: «Nous voulons soulever un autre point bien précis dans le débat. Il importe de distinguer entre le tarif actuel du Pas du Nid-de-Corbeau et le principe d'un tarif réglementaire.» Il voulait laisser entendre par là qu'il était disposé à envisager un autre tarif réglementaire.

Je demande au député s'il peut m'expliquer la divergence entre la position de M. Blakeney il y a un peu plus d'un an et la politique néo-démocrate qu'il vient d'énoncer?

M. Blaikie: Monsieur le Président, je ne tiens pas à admettre le sens que le député donne à la déclaration de l'ex-premier ministre de la Saskatchewan. Il parlait des avantages du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Oui, les avantages que ce tarif conférerait aux producteurs céréaliers de l'ouest du Canada. Je parle de l'actuel tarif légal du Nid-de-Corbeau. C'est cela que nous voulons, et depuis lors le premier ministre Blakeney a bien dit à maintes reprises que c'est cela qu'il veut, lui aussi.

M. Thacker: Monsieur le Président, j'ai une dernière question à poser au député de Winnipeg-Birds Hill. Il s'est lancé dans une attaque virulente contre le Canadien Pacifique, comme c'est son droit. Il a parlé de l'argent que la société encaisse, et qu'elle ristourne aux actionnaires; il dit qu'elle filoute les gens. Mais alors, pourquoi son parti désire-t-il qu'on donne 651 millions aux chemins de fer plutôt qu'aux simples agriculteurs, puisque rien n'empêcherait ensuite ces derniers de tourner le dos au CP, et peut-être d'acheminer leur grain par camions ou par d'autres moyens?

M. Blaikie: Monsieur le Président, le député est aveuglé par sa foi dans l'économie de marché. Comme si les agriculteurs auxquels cet argent irait pourraient le dépenser à leur guise, trouver le moyen d'expédier leur grain par un embranchement du CN quand l'unique embranchement passant près de chez eux appartient au CP. Peut-il nous expliquer comment ils pourraient faire cela sans recourir au transport routier, qui est exactement ce dont nous ne voulons pas. Nous voulons que le grain continue de se transporter par chemin de fer. Nous ne pensons pas que la solution des élévateurs céréaliers intérieurs et du transport routier soit une bonne solution à long terme.

M. Gustafson: Monsieur le Président, je n'ai pas d'autre question à poser, mais j'aurais une observation à faire au sujet de la réponse à ma dernière question. Le député a dit que c'était à cause des conservateurs que les agriculteurs payaient le carburant si cher. Je voudrais dire que c'est grâce au NPD, compagnon de route des libéraux, si les agriculteurs payent le carburant 66c. de plus le gallon.

M. Thacker: Monsieur le Président . . .

M. Anguish: La période des questions est-elle terminée?

Le président suppléant (M. Blaker): Nous en sommes toujours à la période des questions, réponses et commentaires.

M. Anguish: Monsieur le Président, pour revenir sur l'intervention du député d'Assiniboia (M. Gustafson) au sujet du discours du député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie), permettez-moi de rappeler où se trouvent les amitiés particulières en l'occurrence. Au 15 février 1983, il y avait eu 276 votes inscrits au Parlement, et les conservateurs ont voté 71 fois avec les libéraux, contre 38 dans le cas des néo-démocrates.

Le président suppléant (M. Blaker): Je n'interviens pas très souvent, mais aux termes de notre Règlement, les observations des députés qui désirent intervenir pendant la période des questions doivent être en rapport avec le discours du premier député. Je demande donc au député de s'en tenir aux observations formulées par le député de Winnipeg-Birds Hill.

M. Anguish: Monsieur le Président, je pensais que mes remarques étaient au moins aussi pertinentes que celles du